

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

AMENDEMENT

N ° II-CF12

présenté par

M. Guerini, M. Blanchet, M. Holroyd, M. Girardin, M. Testé, Mme Osson, M. Matras,
Mme Brulebois, Mme Vanceunebrock, Mme Bureau-Bonnard, M. Zulesi, M. Besson-Moreau,
M. Fugit, M. Marilossian, Mme Valérie Petit, Mme Le Peih, Mme Abba, M. Damaisin et
Mme Tuffnell

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 51, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.